



PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Saint Martin d'Arberoue s'est réuni le vendredi 28 novembre 2014 à 19h00 sous la présidence de Monsieur Antton LARRABURU, Maire.

Présents : POCHELU Bernadette, ARMENDARIZ Alain, MIRANDE Mathias, HARISMENDY Emmanuelle, LADEUIX Jean-Pierre, POCHELU Didier, MINONDO Mirentxu, APHECETCHE Alain.

Absents excusés : BORDARRAMPE Xalbat, CHABAGNO Inès.

Secrétaire de séance : HARISMENDY Emmanuelle

Début de séance : 19h00

Ordre du jour

- Régularisation du chemin accédant à Iraçabalia et Garacochia
- Sujets divers

Régularisation chemin accédant à Iraçabalia et Garacochia

Le Maire explique à l'Assemblée que, suite à la vente de la maison Iraçabalia, une régularisation du chemin y accédant est nécessaire.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'entamer les démarches de régularisation.

Sujets divers

-Modification des statuts du SDEPA :

Le Maire informe que le Comité Syndical du SDEPA a approuvé la modification des statuts de l'établissement et que les communes adhérentes doivent se prononcer.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts du SDEPA

- Prestation Santé au Travail

Le Centre de Gestion des Pyrénées Atlantiques propose une nouvelle convention de santé au travail aux collectivités affiliées.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la convention santé au travail et autorise le Maire à la signer.

- Défibrillateur

Dans un souci de sécurité pour tous, le Conseil Municipal a pour projet l'achat d'un défibrillateur qui sera posé dans le hall de la Mairie.

-Réserve d'eau

Dans un souci de sécurité pour le quartier Behasi, la défense incendie sera modifiée par la mise en place d'une bâche fermée.

Fin de la séance : 22h

Vu pour être affiché le 05 décembre 2014 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales